ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème legislature

Question N° : 66295	De **M. Sébastien Huyghe** (Union pour un Mouvement Populaire - Nord)	**Question écrite**

Ministère interrogé > Finances et comptes publics	**Ministère attribuataire** > Finances et comptes publics

Rubrique >impôt sur le revenu	**Tête d'analyse** >statistiques	**Analyse** > répartition.

Question publiée au JO le : **14/10/2014**
Réponse publiée au JO le : **10/03/2015** page : **1782**

Texte de la question

M. Sébastien Huyghe interroge M. le ministre des finances et des comptes publics et lui demande de bien vouloir lui indiquer le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, par tranches d'imposition, sur les revenus 2011, 2012 et 2013.

Texte de la réponse

La recette d'impôt sur le revenu s'est élevée à 59,5 M€ en 2012, à 67,0 M€ en 2013 et est prévue à 68,9 M€ pour 2014. La recette 2012 concerne essentiellement les revenus 2011, marginalement les revenus 2010 et antérieurs. La recette 2013 concerne essentiellement les revenus 2012, marginalement les revenus 2013 (revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire), marginalement les revenus 2011 et antérieurs. La recette 2014 concerne essentiellement les revenus 2013, marginalement les revenus 2014 (revenus de capitaux mobiliers soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire), marginalement les revenus 2012 et antérieurs.